



Distr.: Générale
17 juin 1999
Français
Original: Espagnol

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE**

Vienne
19-30 juillet 1999

Rapport national de la Colombie: résumé

I. Présentation générale

1. Comme la plupart des pays en développement, la Colombie fait partie des utilisateurs des techniques spatiales. Le présent rapport montre ainsi que notre pays met au premier rang de ses priorités l'intensification de la coopération internationale et des transferts de technologie, ainsi que la mise en valeur des ressources humaines afin de mieux tirer parti des techniques spatiales et de leurs applications.

II. Utilisation et applications des techniques spatiales

2. La Colombie s'efforce en permanence d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens grâce aux applications des techniques spatiales; c'est ainsi qu'elle encourage les recherches concernant la Terre et l'environnement terrestre, en vue de prévenir les catastrophes naturelles ou d'en atténuer les effets. De même, les techniques spatiales sont utilisées pour surveiller les risques écologiques, étudier les zones côtières et prévoir les changements climatiques, les données obtenues pouvant servir à une planification qui assure une affectation et une gestion rationnelles des sols, une utilisation optimale des ressources en eau douce et le développement des capacités de production dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et des pêches.

3. Les renseignements fournis par les applications des techniques spatiales servent aussi à gérer et à organiser les ressources de façon que celles-ci soient bien utilisées et qu'il en résulte un progrès réel pour des communautés qui sont la cible des programmes de développement social.

4. Un autre domaine où la Colombie a beaucoup progressé est celui de l'utilisation des techniques spatiales dans les systèmes de navigation et de localisation, l'objectif étant d'améliorer sensiblement la sécurité aérienne et donc l'utilisation de l'espace aérien national, en tirant pleinement parti des possibilités qu'il offre et en permettant aux avions d'emprunter des routes survolant le territoire colombien, afin de mieux exploiter la situation géographique du pays.

III. Développement social

5. Par ailleurs, un domaine où les techniques spatiales trouvent aussi des applications, et où elles ont un réel impact sur le développement social, est celui des services locaux de téléphonie.

La téléphonie est l'un des secteurs de l'économie nationale qui se développent le plus rapidement; cela se traduit par un élargissement important de la couverture des satellites de télécommunications, qui offrent aux communautés locales une gamme plus étendue de services de radiodiffusion et de téléphonie; grâce à ces services, il est désormais possible, notamment, de communiquer avec des régions sinistrées, et donc de mieux utiliser les ressources allouées à la gestion des catastrophes.

6. Les progrès des techniques spatiales sont exploités également en cartographie, agrologie, géographie et cadastrage. Tous les travaux dans ces domaines ont contribué à une connaissance plus concrète du pays et ont permis de faire adopter des plans et stratégies de développement mieux ciblés; ainsi, il a été possible de mieux gérer les ressources physiques, humaines et financières et de rationaliser leur exploitation tout en accroissant la productivité.

IV. Coopération internationale

7. La Colombie s'intéresse particulièrement à cette question, mais n'a pas encore beaucoup progressé à cet égard, essentiellement en raison du coût élevé des techniques spatiales ou de leurs applications et des conditions de leur commercialisation, qui, s'ajoutant à d'autres facteurs, empêchent les pays en développement de bénéficier des progrès réalisés partout dans le monde.

8. C'est pourquoi la Colombie souhaite soumettre les propositions suivantes, visant à lever ces obstacles:

- a) Moderniser les bases de données internationales et régionales afin qu'elles soient consultables électroniquement;
- b) Diversifier les accords de coopération internationale;
- c) Mettre en place un mécanisme qui permette aux différentes régions d'avoir une stratégie coordonnée et un plan de travail harmonisé et préservant les intérêts des pays en développement;
- d) Appliquer le principe d'un accès équitable aux bandes de fréquences et à l'orbite géostationnaire, compte tenu des besoins des pays en développement et de la situation géographique de chaque pays;
- e) Inclure dans les programmes internationaux concernant les techniques spatiales l'engagement clair de fournir une formation et des ressources aux institutions participant à ces programmes;
- f) Concevoir des programmes de coopération financière – prévoyant notamment des crédits bancaires multilatéraux – pour l'achat de matériel et la construction d'installations destinés à la recherche-développement en matière de techniques spatiales et les applications connexes.